



Le proprio oublie d'augmenter le loyer chaque année ..

Par **titonguette**, le **06/10/2008** à **08:38**

ma collègue a quitté l'appartement qu'elle loué vendredi et au cours de l'état des lieux son propriétaire lui demande 750 euros car sur les 4 ans de location il avait oublié d'augmenter le loyer.

sa question est : en a t'il le droit ? après tout c'est un oubli de sa part.

A t'il le droit de demander les 4 ans ?

Que dois je faire ?

d'avance merci de m'éclairer